

Phraséologismes pragmatiques des annonces ferroviaires

Dorota Sikora

Université du Littoral-Côte d'Opale & UR H.L.L.I. (4030)

Dorota.Sikora@univ-littoral.fr

Abstract

The present study investigates human live announcements performed on board of French fast trains TGV. On closer examination, they appear to be highly conventionalised preconstructed texts (*text models* as described in Gülich & Krafft, 1997). Firstly, the analysis focuses on lexical prefabricated chunks (mostly collocations) embedded in recurrent syntactic patterns the announcements are composed of. Hence, we assume that they should be considered phraseological units at discourse, as well as at syntactic and lexical levels. Further, *preconstructed* entails *constructed*: as a matter of fact, these announcements have been built up by institutional authors on purpose, to serve as tools, when uttered by the speaker in professional interactions. Secondly, it is possible to relate particular preconstructed elements to directive speech acts that the speakers have to perform as frontline workers. Given the transactional situation they are involved in, they can hardly use only overt directives, such as imperative constructions or performative verbs. Consequently, preconstructed elements are designed with the aim, on the one hand, of providing the hearer with maximal relevance to quickly grasp implicatures, and on the other, that of improving the relational parameters between interlocutors.

Keywords: pragmatic phraseology, preconstructed language, indirect directive acts

Résumé

L'article présente une analyse des annonces prononcées par le personnel à bord de trains à grande vitesse en France, en montrant qu'elles sont à considérer comme des phraséologismes forgés pour répondre à des contraintes et objectifs pragmatiques précis. La première partie s'intéresse aux processus de (pré)fabrication de ces segments textuels dont la phraséologisation s'articule sur le plan discursif, syntaxique et lexical. À ce stade de l'analyse, on identifie également un locuteur multiple, donc le caractère polyphonique de ces phraséologismes. La seconde partie de la présente étude s'attache à montrer les fonctions pragmatiques des séquences préfabriquées, destinées à réaliser des actes de discours indirects, pour la plupart injonctifs. D'une part, le recours à des segments préfabriqués assure, dès le plan linguistique, une pertinence maximale pour comprendre la visée injonctive implicite, de l'autre, il renforce les paramètres favorables à la réussite de ces actes indirects. Il apparaît ainsi que les annonces ferroviaires en tant que modèles de texte (Gülich & Krafft, 1997) et les structures phrasiques phraséologisées qui les composent peuvent être considérées comme des outils pour réaliser « la part langagière du travail » (Boutet, 2001) qui incombe aux locuteurs.

Mots-clefs : phraséologismes pragmatiques, préfabrication, actes injonctifs indirects

1. Introduction¹

1.1. Phrases préfabriquées des annonces ferroviaires

Un voyageur, même occasionnel, une fois à bord d'un train du réseau à grande vitesse en France (TGV), s'attend à des annonces d'un certain type à un moment précis du trajet. Ainsi, cinq à trois minutes avant le départ – notre compte à rebours suit les procédures –, le chef de bord prononce l'annonce (1).

- (1) Mesdames, Messieurs, le départ de notre TGV à destination de Paris est imminent. Prenez garde à la fermeture des portes, attention au départ.

Dans le présent article, nous nous intéressons aux structures préfabriquées des annonces faites à bord des TGV. Pour admettre qu'il s'agit de structures phraséologisées, nous nous en remettons d'abord à l'expérience : leurs destinataires les entendent prononcées par plusieurs locuteurs différents, tous dotés cependant d'une même fonction dans l'exercice de leur métier. Il y a donc tout lieu de penser que les phrases d'annonces (que nous désignerons PAF pour Phrases d'Annonces Ferroviaires) sont mémorisées, puis reproduites en tant qu'énoncés de manière holistique. Même si certaines variantes de leurs formes sont admises, elles s'inscrivent dans des moules tous faits. Leur emploi est soumis à un ensemble de contraintes situationnelles : elles doivent être énoncées par une personne habilitée à le faire, à un moment précis, ce qui est une raison de penser que les PAF sont bien des phraséologismes pragmatiques. Dans cet article, nous nous proposons de rechercher des liens entre les segments préfabriqués discursifs, syntaxiques et lexicaux, et la gestion des paramètres contextuels et situationnels par les locuteurs de ces annonces.

1.2. Questions de recherche et objectifs de l'étude

Dans la section 2, nous nous attacherons à montrer que les PAF sont bien des phraséologismes, intégrées dans des modèles de texte (Gülich & Krafft, 1997), qui constituent eux aussi des structures

¹ Les réflexions exposées dans cet article ont fait l'objet d'une présentation dans le séminaire « Lexique, grammaire, linguistique de corpus » à l'Université de Sherbrooke. Je tiens à remercier chaleureusement tous les participants, notamment C. Barré-Benoît, Y. Boucherif, G. Dostie, C. Parent, A. Tsedryk, E. Tsedryk, pour leurs questions, remarques et réactions qui m'ont grandement aidée à retravailler certains points. Je suis reconnaissante à Gaétane Dostie de cette invitation et de l'opportunité de soumettre les éléments de cette étude à un public aussi compétent et rigoureux que bienveillant. Les commentaires des relecteurs et des relectrices anonymes m'ont été ensuite précieux pour préparer la version finale et je leur en suis grandement reconnaissante. Tous les égarements en chemin sont, bien évidemment, les miens.

phraséologisées². Pour en apporter des preuves, nous observerons d'abord l'organisation modulaire des annonces et leur fonctionnement discursif lié à une organisation syntaxique spécifique. Nous serons ensuite amenée à décrire quelques patrons syntaxiques récurrents, puis des choix lexicaux et leur combinatoire.

Une seconde étape consistera à examiner, dans la section 3, le fonctionnement pragmatique des PAF, lié à deux types de locuteurs. En effet, lorsqu'un locuteur de l'énoncé *I*₀ les prononce dans une situation particulière, il actualise des séquences préfabriquées, et plus précisément fabriquées à cet usage par un locuteur textuel institutionnel *L*³. Cette forme de polyphonie énonciative porte en elle des contraintes socio-culturelles et situationnelles relatives tant aux locuteurs qu'aux destinataires. Les résultats de notre réflexion réunis dans la quatrième et dernière section nous amèneront à la conclusion que les PAF et les annonces qu'elles permettent de former sont des phraséologismes pragmatiques au sens fort tel qu'il est défini dans l'*Introduction* de ce numéro.

1.3. Corpus, présentation et exploitation de données

En l'absence de ressource dédiée spécifiquement aux annonces ferroviaires, le corpus employé pour cette étude a été collecté entre septembre 2019 et mars 2020⁴, soit lors de 206 trajets sur le réseau à grande vitesse. Pour garantir l'anonymat, tous les prénoms ont été remplacés par des variables A, B, C, etc. ; les TGV portent systématiquement le numéro 1111 ; les gares intermédiaires sont désignées par G₁, G₂, etc., avant le terminus qui se trouve invariablement à Paris.

Lorsque nous sommes amenée à citer une annonce complète, les énoncés qui la constituent sont numérotés, leur numéro apparaît entre crochets.

2. Phrases d'annonces en tant que structures préfabriquées

Dans cette section, nous présentons les principales caractéristiques des structures préfabriquées dans les annonces, en commençant par les modèles textuels qu'elles forment et leur organisation macrosyntaxique et discursive (section 2.1). Nous aborderons ensuite les phrases elles-mêmes dans leur dimension microsyntaxique (section 2.2). En section 2.3, il sera question de préfabriqués lexicaux que l'on repère dans les PAF.

² La nature de l'objet de notre étude nous conduit ainsi vers une vision étendue de la phraséologie (Legallois & Tutin, 2013).

³ Voir Nølke *et al.*, 2005.

⁴ Il est important de préciser ces dates, car le contenu informationnel à transmettre – et de ce fait, les énoncés des annonces – sont modifiés selon les besoins. Ainsi, de nouvelles séquences sont apparues en période de crise sanitaire 2020-21. De même, pendant l'été 2021, des précisions sur l'empreinte carbone du voyage et des remerciements pour choix écologique ont été ajoutées.

2.1. Organisation modulaire des annonces

Les annonces prononcées à bord des trains sont des séquences discursives conformes à des modèles textuels préformés. On y retrouve les quatre caractéristiques structurelles identifiées par Gülich et Krafft (1997) : i) des éléments de contenu constants, ii) disposés de manière plus ou moins fixe et récurrente, iii) réalisés dans des énoncés linguistiques de formes stéréotypées et iv) associés à une situation précise, dans laquelle une annonce réalise ses fonctions.

Dans une annonce, les phrases sont autonomes : elles ne comportent aucun marqueur de dépendance macrosyntaxique et restent sans rapport relationnel (Berrendonner, 2016) avec les unités phrastiques voisines. En général, elles ne sont reliées par aucun connecteur textuel. D'un point de vue référentiel, elles sont également indépendantes les unes des autres, dans la mesure où aucune ne contient d'expression anaphorique ou cataphorique, dont l'interprétation nécessiterait le recours au contexte. Il en résulte une certaine modularité dans l'organisation des séquences. Cependant, si l'ordre des PAF peut se trouver ponctuellement modifié, cette mobilité reste limitée par l'exigence de cohérence d'une part, et par des contraintes pragmatiques liées aux actes de discours et à la force illocutoire visée de l'autre. Observons l'annonce (2) :

- (2) [1] Mesdames, Messieurs, dans quelques minutes notre TGV arrivera en gare de G₁. [2] Avant de descendre, assurez-vous de ne rien laisser à votre place. [3] Tout bagage oublié sera considéré comme un colis abandonné. [4] Pour descendre, veuillez attendre l'arrêt complet du train. [5] Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de descendre lorsque le train est encore en marche. [6] Lors de votre descente, prenez garde à l'intervalle entre le marchepied et le quai. [7] Mesdames, Messieurs, au nom de toute l'équipe TGV Inoui⁵, je vous souhaite une agréable soirée.

Quatre segments thématiques sont à distinguer dans l'annonce de l'exemple (2) : arrivée dans l'une des gares desservies (phrase [1]), comportement à bord avant de descendre ([2] et [3]), descente du train ([2] et [3]), et finalement prise de congé en [7]. Il n'est pas possible de toucher à cette organisation thématique, par exemple en déplaçant les phrases [1] et [7], sous peine de rendre le message incohérent. La permutation de [2] et [3] préserve la cohérence, mais modifie la force illocutoire de ces énoncés :

- (3) [3] Tout bagage oublié sera considéré comme un colis abandonné. [2] Avant de descendre, assurez-vous de ne rien laisser à votre place.

Dans la configuration d'origine, la phrase [2] est une injonction, dont le non-respect conduit à la conséquence indésirable décrite en [3]. La relation discursive est ainsi celle de Résultat (Lascarides & Asher, 1993). Si, au lieu d'enchaîner [3] à [2], nous commençons par le traitement que subira le bagage oublié – manipulation effectuée dans (3) – nous avons à faire à une Élaboration (Hobbs, 1979 ;

⁵ Le nom de *TGV Inoui* recouvre, depuis 2018, les activités de transport à grande vitesse à destination de voyageurs. Cette offre est complétée par des services à bas prix réunis, au sein du groupe SNCF Voyageurs, sous la dénomination *Ouigo*.

Lascarides & Asher, 1993) : [3], phrase élaborée, devient discursivement dominante, alors que [2], phrase élaborante en clarifie la portée (Hobbs, 1997 ; Kleiber & Vassiliadou, 2009). Cette modification de relation discursive change aussi la nature de l'acte de discours et sa force illocutoire : la phrase [3] devient une menace, puisque l'unique façon d'éviter le désagrément annoncé est d'obéir à la sommation que devient [2].

Par la suite, la succession des phrases [4], [5] et [6] peut être modifiée sans conséquence particulière, alors que [7] ne peut que garder sa place.

Dans le cas des annonces, les caractéristiques i) – iv) des modèles textuels se justifient par leurs dimensions pragmatiques. Les éléments de contenu informationnel constants sont liés à des situations stéréotypées récurrentes dans lesquelles les annonces sont produites. Si leur ordre est plus ou moins fixe, c'est parce que cette organisation discursive et syntaxique assure des relations discursives qui pèsent sur la force illocutoire de ces énoncés et sur la nature des micro-actes de discours (Kerbrat-Orecchioni, 2011) qu'elles réalisent. Dans la section suivante, nous verrons que les formes stéréotypées des énoncés, liées entre autres à la régularité de moules syntaxiques employés, ont également une portée interactionnelle éminemment pragmatique.

2.2. Moules syntaxiques des phrases d'annonces

Les PAF sont formées selon un certain nombre de moules syntaxiques régulièrement employés. Dans les exemples (4) à (9), nous nous concentrerons sur deux patrons récurrents pour vérifier ensuite leur utilité dans les interactions avec les destinataires.

- (4) Par souci de courtoisie, je vous remercie de bien vouloir mettre vos téléphones sur le mode silencieux et de passer et de recevoir vos appels depuis les plateformes situées entre les voitures.
- (5) Devant la recrudescence des bagages oubliés, nous vous rappelons que tout objet sera considéré comme un colis abandonné et entraînera l'intervention des équipes de déminage.
- (6) Pour le confort de tous, veuillez mettre vos téléphones sur le mode silencieux et de passer vos appels depuis les plateformes.
- (7) Je vous rappelle que tout bagage oublié risque d'être détruit par les équipes de déminage. Je vous demande donc d'être attentifs et de ne rien oublier.
- (8) Il est rappelé pour votre sécurité que la descente du train se fait sur un quai et à l'arrêt.
- (9) Mesdames, Messieurs, votre attention s'il vous plaît, notre train subira une manœuvre de courte durée. Il vous est demandé pendant ce temps de ne pas essayer d'ouvrir les portes ni de descendre.

Dans les phrases (4) à (6), on remarque des syntagmes prépositionnels *Prép SN* détachés à gauche : *par souci de courtoisie* (4), *devant la recrudescence des bagages oubliés* (5) et *pour le confort de tous* (6) apparaissent ainsi en position thématisée. Ils constituent à la fois une explication et une justification des actes injonctifs des propositions qui suivent. Le schéma syntaxique commun est *SP, p* (où *p* est une proposition).

Les verbes *demandeur* et *rappeler* servent d'introducteurs à des propositions soit prises directement en charge par *je* (8), inclus dans *nous* en (5), soit dans des formes impersonnelles avec le *il* délocutif occultant le sujet. Le patron phrastique est alors le suivant : *SV de p*.

Les exemples (4) à (9) expriment tous une injonction : directe pour ce qui est de (6), indirecte, car déguisée en rappel ou en remerciement dans les autres cas. Cependant, si les contenus inférentiels, en l'occurrence injonctifs, des rappels et des remerciements doivent être identifiables pour le destinataire, il est tout aussi important de préserver la relation de service⁶ propre à une situation transactionnelle. Notre hypothèse est que les structures syntaxiques des PAF sont préconstruites, *ipse eo* leurs formes sont assemblées, avec l'objectif d'optimiser les paramètres favorables à la réussite de l'acte de discours : il s'agit d'amener leur destinataire à ce qu'il coopère, en se conformant aux demandes qui lui sont adressées.

Panther et Thornburg (1998) analysent tout un ensemble de paramètres qui jouent en faveur – ou au contraire, en défaveur – du scénario illocutoire⁷ souhaité par le locuteur, ou, le cas échéant, par les locuteurs⁸. L'asymétrie du rapport de force est le premier. Une demande ou un ordre met le destinataire sous l'obligation de s'y soumettre, autrement dit ce dernier subit une certaine pression. Deuxièmement, une injonction ne peut apporter l'effet escompté que si le destinataire reconnaît l'autorité du locuteur et le bien-fondé de sa demande. Un troisième paramètre s'y trouve ainsi impliqué, à savoir le rapport coût-bénéfice : accéder à une demande, se plier à un ordre suppose un effort, fût-il minimal. Le destinataire l'entreprend, selon Leech (1983), ainsi que Panther et Thornburg (1998), si le rapport entre le coût, c'est-à-dire l'effort nécessaire, et le bénéfice obtenu lui est favorable. Par conséquent, il est utile pour le bon déroulement du scénario de persuader le destinataire que l'injonction est émise pour son bien. Les SP en position thématique ont ici un rôle à jouer : leur contenu est présenté en premier, en tant que préoccupation essentielle, justifiant l'injonction qui suit. En s'exécutant, conformément au scénario illocutoire, le destinataire obtient le bénéfice d'une sécurité et d'un confort supérieurs. L'adhésion, qui apparaît ainsi comme justifiée et bénéfique, est issue dès lors moins d'un rapport d'autorité que d'un choix raisonné. Ce qui, à son tour, joue en faveur du quatrième paramètre, à savoir l'optionnalité de l'accord : celui-ci semble donné par choix plus que par obligation. Le moule syntaxique *SP, p* est donc employé pour servir un objectif pragmatique et actionnel précis.

⁶ Pour une discussion, voir Borzeix, 2000.

⁷ Selon Panther et Thornburg (1998), les scénarios illocutoires sont des modèles situationnels, pour lesquels plusieurs variables culturellement spécifiques sont à prendre en compte (pouvoir social, distance sociale, politesse, optionnalité, etc.).

⁸ En anticipant la discussion de la polyphonie énonciative des annonces, nous distinguons dès à présent le locuteur textuel *L*, l'instance institutionnelle auteure des énoncés préfabriqués, et le locuteur de l'énoncé *l₀*, qui les prononce réellement en situation (voir Nølke *et al.*, 2005). Nous reprendrons la question du locuteur multiple dans la section 3.

2.3. Préfabriqués lexicaux

2.3.1. Fonction dénominative des préfabriqués lexicaux

Si les annonces sont des segments préformés conformes à des modèles, composés de structures phrastiques régulières, ces dernières contiennent à leur tour des collocations prêtes à l'usage. La longueur des phrasèmes attestés dans notre corpus, en général pleinement compositionnels⁹, peut aller de deux à six éléments. Ils constituent une façon standard de désigner les éléments à bord, de renvoyer à des situations courantes qui y ont lieu.

Certains préfabriqués lexicaux acceptent une substitution paradigmatique, surtout lorsqu'il s'agit de verbes et d'adverbes : *tenter* et *essayer*, *obligatoirement* et *impérativement* alternent régulièrement dans (10).

- (10) [1] Il est rappelé pour votre sécurité que la descente doit obligatoirement / impérativement s'effectuer à l'arrêt. [2] Ne tentez / essayez en aucun cas de descendre, lorsque le train est encore en marche.

Les dénominations restent au contraire stables : *personnes accompagnant les voyageurs*, *service wifi gratuit*, *accident de personne*, *intervalle / espace entre le marchepied et le quai*, *étiquetage des bagages*, *plateformes (situées) entre les voitures*, *manœuvre de courte durée*, etc. Si le vocabulaire des préfabriqués lexicaux relève d'un registre courant, il reste culturellement marqué. Pour certains segments – *accident de personne*, *étiquetage des bagages*, *plateformes (situées) entre les voitures* – le décodage repose sur une certaine expérience des voyages en train et, plus largement sur les connaissances du monde.

D'un point de vue fonctionnel, les PAF ont donc incontestablement une fonction représentationnelle (Dostie 2019) : elles réfèrent à l'environnement immédiat et à des situations qui se produisent au moment d'énonciation (exemple 11) ou bien qui le suivront (12).

- (11) Pour votre confort, un bar est à votre disposition dans la voiture 4.
(12) Nous desservons les gares de G₁, G₂, G₃, et Paris, notre terminus.

2.3.2. Fonctions interactionnelles des préfabriqués lexicaux

Au-delà des fonctions dénominatives, certains choix lexicaux – notamment pour ce qui est des pronoms déictiques – confèrent aux PAF un caractère interactionnel. Ceux de la quatrième et de la cinquième personnes permettent respectivement de créer une communauté à bord et de marquer une orientation

⁹ « En général », car il nous semble que le phrasème *accident de personne* n'est pas entièrement compositionnel. Certes, en expliquant son sens, on pourra employer le nom *personne*, mais il semble problématique de le définir comme 'accident subi par une personne'. Il est plus exact de le paraphraser par 'fait, pour un train, de heurter une personne présente sur la voie ou à proximité de la voie'. Selon les critères proposés par Mel'čuk (2013), il s'agirait donc d'une semi-locution.

du discours vers le destinataire, ce qui conduit à rééquilibrer la relation de service sur laquelle l'autorité des injonctions pourrait peser trop lourd.

2.3.2.1. *Nous à géométrie variable et communauté(s) à bord*

On sait depuis Benveniste (1966) que du point de vue référentiel, *nous* peut renvoyer à des ensembles d'individus différents : *je+ tu/vous*, *je+ ils/elles*, *je+ tu+ les autres*, etc. Le nombre de configurations possibles est relativement élevé, mais dans chacune d'entre elles figure inévitablement le locuteur de l'énoncé I_0 à travers *je*. Si le référent peut parfois être ambigu, comme dans la phrase [2] de l'exemple (13), on comprend sans difficulté qui ne fait pas partie de *nous* : l'énoncé [4] s'adresse aux accompagnateurs à l'aide d'une expression descriptive, exactement comme si l'on évoquait l'objet d'une narration, en les situant ainsi en dehors du couple d'interlocuteurs *nous/vous*.

Pour chacun des emplois de *nous* et de *notre* dans les phrases (13), (14) et (15), nous spécifions le groupe qui se forme autour du *je* de I_0 , avec, selon le cas, ses collaborateurs (coll.) et les destinataires (D), parfois le locuteur textuel L .

- (13) [1] Mesdames, Messieurs, vous avez pris place à bord de ce TGV n° 1111 à destination de Paris. [2] Nous (I_0 + coll + D ?) desservons les gares G_1 , G_2 et G_3 , et Paris, notre (I_0 + coll + D) terminus. [3] Nous ($L?$ + I_0 + coll.) vous rappelons que l'étiquetage des bagages est obligatoire afin qu'ils ne soient pas considérés comme des colis abandonnés. [4] Merci aux personnes accompagnant les voyageurs de bien vouloir descendre.
- (14) Je suis A, votre chef de bord. Notre (I_0 + coll) équipage se compose de B_1 , notre (I_0 + coll ? + D) conducteur et B_2 notre (I_0 + coll ? + D) barista¹⁰.
- (15) Mesdames, Messieurs, je souhaite la bienvenue aux passagers nous (I_0 + coll + D) ayant rejoins en gare de G.

En (13), un certain flottement référentiel apparaît dans la phrase [2] : *nous* renvoie sans aucun doute à I_0 et à ses collègues présents à bord ; il s'agit d'un emploi métonymique, puisque c'est le train, et non pas le personnel qui desservira les gares successives. Mais ne pourrait-on pas considérer que cette même métonymie incorpore dans la collectivité les voyageurs qui, au cours du trajet, passeront par ces endroits ? Dans cette même phrase, *notre* inclut, autour de I_0 , ses collaborateurs et les destinataires, alors que tout de suite après (phrase [3]), la communauté créée par *nous* et clairement distincte, pour ne pas dire opposée, à *vous*, comprend seulement I_0 , ses collègues et peut-être le locuteur institutionnel L ¹¹. Dans (14), I_0 passe également entre deux groupes, en se plaçant tantôt au sein de son équipe, tantôt aux côtés des destinataires.

¹⁰ B_1 et B_2 , car porteurs d'un même prénom.

¹¹ Ces exemples sont un argument de plus en faveur d'une étude approfondie des jeux polyphoniques dans les modèles de texte, par exemple dans des annonces. Nous y renonçons dans la présente étude pour ne pas nous éloigner des objectifs fixés.

Dans l'échantillon présenté ci-dessus, à sept reprises *Io* emploie *nous* et *notre* de manière à créer une communauté avec son auditoire. Contrairement à la phrase [3] de l'exemple (13), où il s'agit d'asseoir la force illocutoire sur une source collective prenant en charge l'injonction, d'autres *nous* servent à se rapprocher du destinataire, se mettre à ses côtés. Ce choix linguistique permet de contrebalancer le poids des actes directifs adressés aux voyageurs.

2.3.2.2. Votre chef de bord, votre conducteur, à votre rencontre : orientation vers le destinataire

En discutant les exemples (16) et (17), nous laissons de côté les différences syntaxiques profondes entre *vous* et son gouverneur nominal pour n'en retenir que l'aspect préfabriqué et son rôle interactionnel.

(16) Je suis A, votre chef de bord. Je suis accompagné de B, de C. votre conducteur et de D, votre barista.

(17) Dans quelques instants, je viendrai à votre rencontre. Merci de me signaler toute difficulté que vous avez rencontrée à acheter ou à composer vos titres de transport, et ceci avant toute opération de contrôle.

Les SN avec *vous* en position de déterminant constituent un autre moyen d'atténuer la force illocutoire des actes injonctifs réalisés à l'aide des PAF, en inversant – temporairement du moins – les positions hiérarchiques. L'emploi de *vous*, possessif en (16) et pronom en (17), revient à présenter N (*chef de bord, conducteur, barista* ou *rencontre*) comme orienté vers le *vous*-destinataire et se mettant à son service.

Les préfabriqués lexicaux de (17) servent également à contrebalancer la visée illocutoire des PAF. *Venir à votre rencontre, toute difficulté rencontrée à acheter ou à composer vos titres de transport* sont là pour instaurer une relation de confiance : *rencontre* a une connotation conviviale et bienveillante, *difficulté rencontrée* apparaît comme un empêchement objectif et extérieur, ne supposant ni infraction ni mauvaise volonté. Les préfabriqués lexicaux permettent ainsi de référer à des situations à bord de manière à niveler, le temps d'une ou deux phrases, l'asymétrie du rapport hiérarchique ou, du moins, de la dédramatiser.

2.4. Structures préfabriquées et contenus inférentiels

Nous avons pu distinguer jusque-là des PAF à fonction essentiellement représentationnelle, dont le contenu informationnel est exposé de manière explicite, et celles qui doivent agir sur les destinataires. Le corpus recueilli fournit de nombreux exemples d'énoncés dont la valeur injonctive est indirecte. C'est le destinataire qui – à partir de leur forme linguistique – doit inférer la visée illocutoire du locuteur. Reprenons les exemples (4), (5) et (8) dont nous avons décrit les patrons syntaxiques dans la section 2.2, en les complétant avec (18) et (19). Si l'on s'en tient à leurs formes explicites, nous avons affaire à des remerciements (4, 18) et à des rappels (19, 5, 8).

- (4) Par souci de courtoisie, je vous remercie de bien vouloir mettre vos téléphones sur le mode silencieux et de passer et de recevoir vos appels depuis les plateformes situées entre les voitures.
- (18) Merci de me signaler toute difficulté que vous avez rencontrée à acheter ou à composer vos titres de transport, et ceci avant toute opération de contrôle.
- (19) Je vous rappelle que la descente s'effectue à l'arrêt et sur un quai.
- (5) Devant la recrudescence des bagages oubliés, nous vous rappelons que tout objet sera considéré comme un colis abandonné et entraînera l'intervention des équipes de déminage.
- (8) Il est rappelé pour votre sécurité que la descente du train se fait sur un quai et à l'arrêt.

Malgré une apparence de remerciements et de rappels, le destinataire n'a aucun mal à interpréter ces énoncés comme des demandes plus ou moins fermes¹². En effet, comme l'indiquent Sperber et Wilson (1995, p. 197), certaines implicatures sont tellement manifestes que le destinataire peut difficilement éviter de les repérer : ce sont des inférences expliquées (explicatures) et des implicatures fortes – prémisses et conclusions impliquées. Leur identification exacte est une condition *sine qua non* pour comprendre les intentions et les attentes du locuteur, et par conséquent pour que l'acte du discours s'avère pertinent. En suivant leur restitution telle que décrite par Wilson et Sperber (2004), on identifie, pour les exemples de notre corpus, trois phases selon lesquelles se déroulent les processus inférentiels :

- i. Inférences expliquées (explicatures) : les explicatures reposent sur le développement du sens associé aux éléments linguistiques de l'énoncé, ce qui permet d'enrichir sa forme logique. Les explicatures de base consistent simplement à représenter le contenu propositionnel *p*, alors qu'à un niveau supérieur, la saturation des explicatures conduit à identifier la force illocutoire de l'énoncé et, chemin faisant, l'attitude du locuteur ;
- ii. Prémisses expliquées, qui sont des hypothèses auxiliaires fortement conditionnées d'une part par les connaissances linguistiques, et de l'autre, par les contraintes situationnelles. Elles sont nécessaires pour accomplir l'acte visé, mais ne constituent aucunement le véritable but illocutoire. Également manifestes pour le locuteur et pour les destinataires, leur saillance communicative (que l'on peut définir, avec Schumacher & von Heusinger (2019), comme le degré d'attention qui leur est accordée par les interlocuteurs) reste faible. En complétant les explicatures, ce sont simplement des moyens d'atteindre le véritable objectif, qui est de dériver des conclusions impliquées (voir Wilson & Sperber, 2004 ; Moeschler, 2010 ; Ariel, 2019).

¹² Il serait intéressant de comparer la force illocutoire de ces énoncés. Intuitivement, celle-ci semble moins marquée en (5) qu'en (8). Pour s'en assurer, il faudrait néanmoins procéder à toute une série de manipulation sur chacun des exemples, afin de vérifier le lien entre ce paramètre et des éléments linguistiques particuliers. À titre d'exemple, le *il/délocutif* dans (8), référentiellement vide, occulte la source du rappel explicite et de l'injonction implicite, en mettant en relief le contenu propositionnel modalisé (De Carvahlo, 2010) qui est de ce fait présenté avec une force illocutoire plus marquée. Une étude systématique et une comparaison de ces phénomènes va au-delà du champ que nous nous sommes fixé pour le présent article.

- iii. Les conclusions impliquées sont des hypothèses que le destinataire doit formuler sur la signification et le but illocutoire véritables de l'énoncé dans la situation précise où celui-ci est produit. Contrairement aux prémisses, les conclusions impliquées ont une saillance forte : ce sont elles qui, dans nos exemples, véhiculent les contenus injonctifs visés par le locuteur.

La forme linguistique des annonces et les paramètres situationnels des énoncés sont ainsi déterminants contenus inférentiels auxquels le destinataire parvient selon les étapes présentées ci-dessous. Dans les formules exprimant ces inférences, nous remplaçons le contenu propositionnel *p* (*La descente doit se faire à l'arrêt et sur le quai*) par les prédicats *P* (*descendre à l'arrêt et sur le quai*) et *Q* (*descendre en gare et sur le quai*), dont le destinataire doit devenir actant.

Explicature de base : 'X me rappelle l'obligation de *P* et l'obligation de *Q*'

Explicature de niveau supérieur : 'X veut que je pense à l'obligation *P* et l'obligation de *Q*'

Prémisse impliquée 1 : 'X pense que je sais qu'il est obligatoire de *P* et de *Q*'

Prémisse impliquée 2 : 'X veut qu'ici et maintenant, je me rappelle qu'il est obligatoire de *P* et de *Q*'

Conclusion impliquée 1 : 'X m'interdit de faire autrement que *P* et *Q*'

Conclusion impliquée 2 : 'X m'ordonne de *P* et *Q*'

Les implicatures fortes sont tellement liées au contenu propositionnel explicite qu'elles peuvent être exprimées ouvertement sans redondance. Elles peuvent être adjointes *expressis verbis* à l'énoncé (19') dans un test de renforcement et faire l'objet d'une réponse directe (19'')¹³. Les deux modes de vérification indiquent qu'il s'agit bien d'implicatures fortes.

(19) Je vous rappelle que la descente s'effectue à l'arrêt et sur un quai.

(19') Renforcement : Je vous rappelle que la descente s'effectue à l'arrêt et sur le quai et je vous ordonne de faire ainsi.

(19'') Réponse explicite :

– Je sais bien qu'il faut descendre dans une gare et sur un quai.

– D'accord, je vais attendre l'arrêt en gare.

Si les implicatures fortes sont largement attestées dans le corpus recueilli, les inférences faibles telles que les implicatures conversationnelles spécifiques (ICS) sont peu présentes. Moins manifestes, elles restent indéterminées, voire vagues, sans que l'on puisse garantir qu'elles sont réellement visées. Par exemple, nous pourrions inférer de la phrase (20) l'ICS suivante :

(20) Je vous informe qu'un service wifi gratuit est à votre disposition tout au long du voyage.

ICS : Nous prenons soin de votre confort, en vous fournissant un accès internet gratuit.

¹³ Nous empruntons ces tests à Ariel (2019).

2.5. Polyphonie énonciative des PAF et contraintes pragmatiques

Dans cette section, nous mettons en rapport les caractéristiques des PAF présentées dans la section 2 pour les mettre en relation avec des paramètres pragmatiques de différente nature.

2.5.1. Préfabrication et polyphonie énonciative des PAF

Les PAF sont ainsi un exemple intéressant de polyphonie énonciative¹⁴. Selon une analyse proposée par Nølke *et al.* (2005), on y repère un locuteur textuel *L* et un locuteur de l'énoncé *I_o*, dont nous avons déjà signalé la présence. Le premier, soucieux de transmettre un certain type de contenus et de construire à la fois une image générale de l'institution et celle du moment pour *I_o*, produit des structures, pour la plupart phrastiques, en les organisant en séquences discursives qui forment des modèles de texte. Ce faisant, *L* anticipe des situations hautement stéréotypées et, de ce fait, prévisibles : montée à bord de trains, départs, utilisation de services proposés, comportements à adopter par les voyageurs, arrêts en gares, certaines situations d'urgence, etc. En les anticipant, non seulement il forme les PAF par des choix lexicaux et par la structure syntaxique, mais il planifie, parfois à la minute près, le moment de leur énonciation : nous l'avons vu pour l'exemple 1 ci-dessus¹⁵.

Les structures linguistiques ainsi fabriquées sont ensuite diffusées et deviennent des énoncés grâce aux locuteurs *I_o*, responsables des actes d'énonciation particuliers dans l'exercice de leur métier, au service et dans l'intérêt de ce même établissement. Issues d'un acte de création réfléchi et adressées à un destinataire multiple, les PAF se rapprochent de phrases publiques, classe relativement vaste et variée distinguée par Dostie (2019 : 42-44). Contrairement cependant à des énoncés publicitaires ou des éléments de discours politique, qui visent un public au profil précis, chaque destinataire est concerné par leur contenu. En raison de la transaction contractée, il participe aux situations successives qu'elles évoquent et doit se plier aux injonctions plus ou moins directes de *L* et de *I_o* par la suite.

En énonçant les PAF en français, les locuteurs présupposent que les destinataires ont des connaissances linguistiques nécessaires pour décoder le message. En revanche – et c'est une différence importante par rapport à un texte publicitaire, qui vise un public au profil particulier –, *L* ne peut pas

¹⁴ Je remercie Gaétane Dostie d'avoir attiré mon attention sur certains aspects de la dimension polyphonique des PAF. Ses remarques et conseils m'ont permis non seulement de reprendre le texte, mais surtout de repenser l'ensemble de ces questions et de rectifier la terminologie. La polyphonie énonciative des annonces, comme celle d'autres modèles de textes (Gülich & Krafft 1997) – je pense notamment à ceux qu'utilisent des téléconseillers (merci à Yousra Boucherif pour ce rapprochement) – mériterait une étude approfondie qui dépasse à la fois le cadre et les objectifs de cet article.

¹⁵ Comme le remarque G. Dostie (c.p.), du côté des locuteurs, il est possible d'envisager plus de strates encore, tout comme il serait utile de réfléchir sur les différents types de destinataires, directs et réels. Une fois de plus, une étude entièrement consacrée à la polyphonie des modèles textuels et à leurs *êtres discursifs* (Nølke *et al.* 2005) s'avère nécessaire.

compter sur un ensemble de croyances, connaissances et expériences partagées, sur une maîtrise similaire des paramètres et des codes sociaux, ni sur un savoir-faire préalables. La seule base commune que l'on puisse admettre sans risque pour le destinataire multiple consiste dans sa connaissance du français et dans sa maîtrise des paramètres liés à la situation dans laquelle il se trouve. Autrement dit, il serait plus que risqué pour le message à transmettre de s'appuyer sur ce qui, selon la Théorie de la Pertinence (Sperber & Wilson, 1995 ; Wilson & Sperber, 2004), constitue la base nécessaire de tous les processus inférentiels. On ne peut pas admettre en effet, ne serait-ce qu'en raison de différences culturelles, que tous les voyageurs infèrent correctement (c'est-à-dire conformément aux intentions des locuteurs) des contenus implicites et identifient le type d'acte illocutoire. C'est dire qu'une pertinence maximale doit être assurée au niveau de la structure linguistique, dans un message qui tend vers le pôle explicite, ce qui constitue une première raison du recours aux implicatures fortes discutées dans la section précédente. Nous verrons qu'une seconde raison est imputable aux contraintes que doit ménager le locuteur textuel *L*.

Pour réfléchir aux apports respectifs et à l'implication de chacun des deux locuteurs dans l'acte d'énonciation, il faut tracer une ligne de démarcation entre des contraintes contextuelles et des contraintes situationnelles. En suivant Kerbrat-Orecchioni (1990), par *contexte* (et par conséquent, par *contraintes contextuelles*), nous entendons l'environnement extralinguistique (historique, social, politique, culturel, personnel, etc.) qui accompagne un acte d'énonciation. C'est dans un contexte précis que s'inscrit une situation d'énonciation, dotée de coordonnées spatio-temporelles spécifiques, qui engage des participants particuliers. Les contraintes situationnelles sont ainsi liées à ce *hic et nunc* énonciatif. On pourra modéliser les rapports entre ces deux paramètres, en considérant que toute situation d'énonciation fait partie d'un contexte.

2.5.2. Locuteur textuel *L* et des contraintes contextuelles

Le locuteur textuel *L* collectif ou individuel se définit avant tout par son caractère institutionnel, ce qui constitue une contrainte contextuelle. Les structures phrastiques des annonces – nous l'avons indiqué dans la section précédente – sont assemblées en anticipant des situations récurrentes dans le déroulement du service fourni, sans que *L* intervienne dans les actes d'énonciation particuliers¹⁶.

Les productions de *L* relèvent du discours institutionnel (Krieg-Planque, 2012), voire du langage¹⁷ des administrations (Krieg-Planque, 2019), celui qu'utilisent les organismes assurant des missions de service public, même si – le cas échéant – celui-ci fait objet d'une transaction commerciale. Les PAF

¹⁶ Nous avons vu dans la section 2.3.2.1 (exemple (13)) que *L* peut être sporadiquement intégré dans l'acte d'énonciation en tant que source d'autorité par l'intermédiaire de *nous*.

¹⁷ *Langage* est employé non pas dans le sens saussurien, mais dans l'une de ses acceptions courantes, celle que le dictionnaire *Larousse* en ligne paraphrase comme « manière de parler propre à un groupe social ou professionnel, à une discipline, à un domaine d'activité [...] », www.larousse.fr/dictionnaires/francais/langage/46165.

sont de ce fait soumises aux exigences imposées par le vaste projet de simplification du discours destiné aux utilisateurs, progressivement mis en place depuis 2001. De ce fait, aussi bien les patrons syntaxiques discutés ci-dessus que les choix lexicaux et phraséologiques sont conformes notamment aux recommandations des ressources élaborées par le Comité d’Orientation pour la Simplification du Langage administratif et, plus récemment, par le Conseil d’Orientation de l’Édition publique et de l’Information administrative (COEPIA)¹⁸. Celles-ci s’inscrivent à leur tour dans le projet connu sous le nom « démarche qualité » dans l’idée d’assurer, entre autres par la dimension langagière, une relation de confiance et de qualité, en associant les usagers aux démarches et aux services. Cette visée participative s’inscrit cependant dans une pratique de gestion dont l’objectif principal est de réduire la quantité du travail, gagner du temps et *in fine* limiter le nombre de personnel impliqué dans le service.

S’associer des comportements coopératifs des destinataires est ainsi l’un des objectifs essentiels pour *L* : une porte bloquée par un passager distrait ou par « une personne accompagnant les voyageurs » prolongeant ses adieux entraîne des perturbations dans le service rendu, sans oublier les risques d’accident corporel et les problèmes juridiques qui en résultent. Or, la sécurité est également, et sans doute avant tout, une contrainte à respecter. Dans la section suivante, nous verrons également que les phrases préfabriquées fournies par *L* sont destinées à optimiser l’exercice du métier du locuteur *I₀*, notamment pour ce qui est du déroulement des procédures minutées dans une succession des tâches, et à l’aider à maintenir une attitude professionnelle dans les contacts avec les usagers.

Des injonctions directes sont certainement le moyen le plus simple d’enjoindre les comportements souhaités. Cependant, le rapport d’autorité inhérent aux actes injonctifs est difficilement compatible avec l’attitude d’un prestataire de service. Dans une situation transactionnelle, il est admis que ce dernier satisfait le client en répondant à ses besoins, et non pas l’inverse. Des ordres successifs risquent de bouleverser ce rapport entre les protagonistes. Nous avons vu plus haut que le moule syntaxique *SP, p* est l’un des moyens destinés à rétablir ce déséquilibre relationnel. Le recours aux actes injonctifs indirects en est un autre, d’autant plus que, selon Moeschler (2010, p. 90), dans la culture quotidienne française, la communication privilégie le mode implicite. Ainsi, la structure des phrases préfabriquées a pour but d’assurer les implicatures fortes, suffisamment manifestes pour être identifiées par les destinataires du message.

Les PAF sont donc assemblées avec des éléments langagiers qui forment une langue contrôlée : *L* choisit un nombre restreint de formes linguistiques lexicales et syntaxiques (voir la définition proposée dans Kuhn, 2014), en rapport avec leur utilité communicative et interactionnelle, pour être employées dans des situations régulières. La récurrence de ces dernières, et par conséquent la répétition de ces séquences préfabriquées par les différents *I₀*, conduisent à leur phraséologisation.

¹⁸ www.vie-publique.fr/396-conseil-dorientation-de-ledition-publique-et-de-linformation-administrative

2.5.3. Locuteur de l'énoncé I_0 et la part langagière du travail

Comme dans le cas de L , pour I_0 , l'enjeu premier est – nous l'avons dit plus haut – de s'associer des comportements coopératifs des usagers tout en préservant une relation de service équilibrée. Disposer d'un langage préfabriqué présente d'importants avantages dans l'exercice du travail, tant pour I_0 dans ses interactions *in situ* que, à terme, pour L en ce qui concerne l'efficacité et le rendement du travail.

2.5.4. Utilité des phrases préfabriquées pour les locuteurs de l'énoncé I_0

Premièrement, comme l'ont montré plusieurs recherches (voir Wray & Perkins, 2000 ; Wray, 2002), les formules préfabriquées permettent une économie d'effort lors de l'encodage et de l'interprétation. Aux locuteurs de l'énoncé I_0 , elles évitent de mobiliser constamment toutes les compétences nécessaires pour une production spontanée. Une procédure analytique d'assemblage comporte en effet des risques, comme le montre l'énoncé (21) :

- (21) Mesdames, Messieurs, dans quelques instants, nous aurons le plaisir... nous viendrons vous voir... vous pouvez venir nous voir... [coupure de micro, pour une reprise de l'annonce sous forme de phrases préfabriquées].

Le recours aux formules préfabriquées libère l'attention, qui peut se reporter, comme le soulignent Wray et Perkins (2000), sur la mise à jour des conditions situationnelles et l'anticipation de celles à venir. Certaines situations d'urgence sont prévisibles, d'autres ont un caractère plus insolite. La récurrence des segments préformés, phrastiques et lexicaux, leur agencement en séquences conduisent à une certaine automatisation dans l'assemblage des énoncés en cas d'imprévu, lorsqu'il n'y a pas de PAF toute prête. Ces segments ont alors une fonction d'outil de travail, qui permet d'y faire face. Comparons les énoncés (22) et (23) ci-dessous :

- (22) [1] Mesdames, Messieurs, votre attention s'il vous plaît, suite à un accident de personne, notre train est supprimé à partir de la gare de G. [2] Tous les voyageurs sont demandés de descendre.
 (23) [1] Mesdames, Messieurs, vous avez pris place à bord de notre TGV Inoui numéro 1111 pour Paris. [2] Départ à 20. [3] Ce n'est pas le train de 58.

Dans (22), après les formules d'adresse en [1], on retrouve le même moule phrastique *SP, p* que dans les exemples de la section 2.2, sans qu'il s'agisse d'un énoncé préfabriqué. Il a fallu, au contraire, l'assembler pour faire face à l'urgence. Composée de préfabriqués lexicaux insérés dans un patron syntaxique pré-formaté, (22) ne se distingue guère des autres PAF¹⁹. Il s'agit, à notre sens, d'un

¹⁹ On remarque dans [2] une greffe syntaxique (Legallois, 2013), qui repose sur un amalgame entre les participes passés des verbes quasi-synonymes *prier* et *demander*. Ce phénomène est intéressant dans la mesure où, comme l'indique Legallois (2013), pour qu'il se produise, il faut bien deux structures préétablies, en l'occurrence [N_2 est prié de V_{inf}] et [N_1 demande à N_2 de V_{inf}]. Faute de place, nous ne nous y arrêtons pas, mais cette greffe serait d'autant plus intéressante à étudier que les deux structures verbales apparaissent régulièrement dans des

phénomène similaire à celui que Condamines (2018) observe dans les productions écrites des spécialistes d'études spatiales : « on voit apparaître des régularités qui ne sont pas spontanées mais qui, elles, ont été apprises, puis mises en œuvre ».

L'annonce (23) a été diffusée à bord d'un train en arrêt en gare à 12h16. Dans cette même gare, se trouvait à quai un autre TGV, à destination de Paris également, mais d'une classe de confort et d'un statut tarifaire inférieurs. Il devait partir environ une demi-heure plus tard, et c'est justement aux horaires respectifs des deux trains que les phrases [2] et [3] de l'annonce en (23) se réfèrent. Un vent de panique s'est néanmoins manifesté dans les réactions des voyageurs, témoignant des difficultés de décodage d'un message qui, aussi bien par son contenu que par sa forme, s'écarterait des PAF habituelles. Le rapprochement de cas tels que (22) et (23) permet de mettre en avant le rôle des structures préfabriquées tant pour le locuteur que pour les destinataires : l'intérêt de ces outils langagiers est de communiquer de manière claire, tout en maintenant une posture professionnelle, d'affirmer ses compétences et de contrôler le discours face aux difficultés qui se présentent.

Parallèlement à un moindre effort d'assemblage, en tant que segments préfabriqués, les PAF présentent un avantage que l'on pourrait qualifier de *technique*, puisqu'il a trait à leur réalisation physique. En effet, le recours aux formules préfabriquées améliore la fluence (Pawley & Syder, 1983 ; Wray & Perkins, 2000 ; Wood, 2008), puisque celles-ci sont récupérées plus rapidement dans la mémoire (Hay & Bresnan, 2006), avec moins d'effort qu'il n'en faut pour assembler un message dans une procédure analytique. Keseling (1993, rapporté dans Gülich & Krafft, 1997, p. 249) note qu'en usant de séquences préfabriquées, on fait moins de pauses et on montre plus d'aisance dans ses propos. Il en résulte un nombre de syllabes plus élevé dans un segment temporel et un débit plus rapide (Wood, 2008), ce qui est particulièrement important lorsqu'un message doit s'inscrire dans un intervalle court, parmi d'autres actions minutées.

2.5.5. Langage contrôlé et ses détournements

Dotées de fonctions représentationnelle et interactionnelle (Dostie, 2019), les PAF restent neutres sur le plan expressif. Dans le domaine de l'aérospatial, où les enjeux de communication sont de taille, Condamines (2018, p. 220) remarque cependant que la langue contrôlée n'est que rarement l'unique matériau du message : « il est pratiquement impossible de concevoir des langues contrôlées qui ne soient pas détournées vers d'autres objectifs que le seul échange d'information ». Une comparaison entre les PAF (24), (25) et leurs versions moins officielles en (26) et en (27) confirme ce constat. Précisons que ces écarts à charge expressive et à visée esthétique (au sens jakobsonien du terme) n'apparaissent jamais en situations d'urgence.

PAF : *Nous vous prions de nous excuser pour le retard et pour la gêne occasionnée* versus *Nous vous demandons de nous excuser pour le retard.*

- (24) Pour votre confort, un bar est à votre disposition dans la voiture 4.
- (25) [1] Dans quelques instants, je viendrai à votre rencontre. [2] Merci de me signaler toute difficulté que vous avez rencontrée à acheter ou à composer vos titres de transport, et ceci avant toute opération de contrôle. [3] Mesdames, Messieurs, je vous souhaite un agréable voyage.
- (26) [1] Pour agrémenter votre voyage, un bar est à votre disposition dans la voiture 14. [2] Je vous informe cependant qu'en raison du mauvais temps et de fortes rafales, et pour ne pas décoiffer nos charmantes voyageuses, notre terrasse est fermée pendant tout le trajet et les transats restent pliés.
- (27) [1] Dans quelques instants, je passerai parmi vous. [2] Vous me reconnaîtrez facilement à mon uniforme bleu et mon béret rouge. [3] Je ferai un maximum de bruit au passage pour que vous ne manquiez pas à vous présenter si vous n'avez pas pu acheter ou composer votre titre de transport.

Les annonces (26) et (27) s'ouvrent par des PAF de forme canonique, liées avec celles qui suivent par une relation d'Élaboration. Ce sont justement ces phrases élaborantes qui ont été « détournées » selon des objectifs autres qu'une simple information sur la fermeture du bar et sur le déroulement des opérations de contrôle. On observe cependant que le modèle textuel de l'annonce reste intact, ainsi que les patrons syntaxiques, tout particulièrement dans la phrase [2] de l'exemple (26). Ils contiennent cependant des éléments lexicaux librement choisis et non pas ceux de la langue contrôlée proposée par le locuteur institutionnel *L*.

Nous avons vu plus haut que les PAF sont construites de manière à véhiculer des contenus inférentiels accessible au plus large public, c'est-à-dire des implicatures fortes. Il est intéressant de remarquer que les choix lexicaux des phrases élaborantes (notamment *terrasse* et *transat* dans (26[2]) associés respectivement à l'organisation d'un café et à la détente) s'orientent vers des inférences moins manifestes, pour lesquelles un certain nombre de connaissances culturelles est nécessaire, conformément à la préférence signalée par Moeschler (2010) pour le mode implicite dans les échanges quotidiens (voir la section 3.2).

Il est à noter que dans (26) comme dans (27) le risque inhérent aux productions spontanées (voir les exemples 21 et 23 ci-dessus) est parfaitement maîtrisé : la procédure analytique de leur assemblage n'a eu d'impact sur ni la fluence, ni sur le débit, pas plus qu'elle n'a occasionné d'auto-reprise. D'une part, ces phrases montrent un degré d'adhésion (Reetz, 2019) limité au langage institutionnel et à son fonctionnement purement logistique, de l'autre, elles permettent au locuteur de l'énoncé *I₀* de se manifester en tant que personne et de marquer une certaine distance par rapport à son statut, tout en affirmant sa responsabilité et ses compétences : pour les exercer, il n'a pas besoin de reproduire à la lettre le modèle fourni.

3. Conclusions

Pour étudier les PAF en tant que phraséologismes pragmatiques, nous avons tenu, dans un premier temps, à montrer qu'il s'agit bien de structures préfabriquées et phraséologisées. Dans un second temps, notre objectif était d'examiner les segments préfabriqués dans leurs rapports avec d'une part les

contraintes contextuelles et situationnelles déterminantes pour la forme des PAF, et de l'autre, les visées illocutoires que ces séquences portent en elles. En effet, les annonces que nous avons étudiées sont assemblées – fabriquées – par un locuteur textuel institutionnel L , qui tient compte de tout un ensemble de contraintes contextuelles et des objectifs précis, en anticipant des situations standard dans lesquelles ces séquences seront réellement énoncées par les locuteurs I_o . Leur répétition conduit à la phraséologisation que l'on constate à plusieurs niveaux d'analyse. Sur le plan discursif, les annonces forment des modèles textuels, structurés de manière à soutenir les visées illocutoires de L , par exemple à travers les relations discursives entre les phrases (voir les phrases [2] et [3] de l'exemple 2). Les formes syntaxiques et lexicales, qui relèvent d'une langue contrôlée mise en place par L , permettent de réaliser des actes de discours précis, en présentant des contenus explicites de manière à amener le destinataire vers les inférences souhaitées. Aussi bien les patrons syntaxiques que les choix lexicaux permettent d'atténuer la force illocutoire des actes injonctifs directs et indirects, en préservant une relation de service. Pour les locuteurs de l'énoncé I_o , le recours à des séquences pré-formatées facilite l'exercice des activités professionnelles qui forment la part langagière du travail (Boutet, 2001).

S'inscrivant ainsi dans le domaine d'une phraséologie étendue (Legallois & Tutin, 2013), les phrases d'annonce, ainsi que les annonces elles-mêmes, sont à considérer comme phraséologismes pragmatiques au sens fort, tel qu'il est défini dans l'*Introduction* de ce numéro : leur encodage, comme leur décodage s'appuient sur des éléments pragmatiques extérieurs à la langue.

Bibliographie

- Ariel, M. (2019). Different prominence for different inferences, *Journal of Pragmatics*, 154, 103-116.
- Benveniste, É. (1966). De la subjectivité dans le langage. In É. Benveniste, *Problèmes de linguistique générale* (pp. 258-266). Paris : Gallimard.
- Berrendonner, A. (2016). De l'autonomie syntaxique de la "phrase". In J.-C. Anscombre, B. Darbord, A. Oddo & C. Garcia de Lucas (dir.). *La phrase autonome. Théories et manifestations* (pp. 19-32). Bruxelles : P.I.E. Peter Lang.
- Borzeix, A. (2000). Relation de service et sociologie du travail – l'utilisateur : une figure qui nous dérange ? *Les Cahiers du Genre*, 28, 19-48.
- Boutet, J. (2001). La part langagière du travail : bilan et évolution, *Langage et société*, 4(98), 17-42.
- Carvahlo, P. de. (2010). Autour d'une illusion : l'impersonnel en syntaxe comparée. In F. Daviet-Taylor & D. Bottineau (dir.). *L'impersonnel. La personne, le verbe, la voix* (pp. 53-71). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Condamines, A. (2018). Pour le développement d'une linguistique ergonomique : l'exemple des langues contrôlées. *Le travail humain*, 81(3), 205-226.

- Dostie, G. (2019). Paramètres pour définir et classer les phrases préfabriquées : ‘La vengeance est un plat qui se mange froid’, ‘Bon appétit’. *Cahiers de Lexicologie*, 114(1), 27-61.
- Gülich, E., & Krafft, U. (1997). Le rôle du “préfabriqué” dans les processus de production discursive. In M. Martins-Baltar (dir.). *La Locution entre langue et usages*. (pp. 241-276). Fontenay-aux-Roses : ENS éd.
- Hay, J., & Bresnan, J. (2006). Spoken Syntax: The Phonetics of *giving a hand* in New Zealand English. *The Linguistic Review*, 23, 321-349.
- Hobbs, J. R. (1979). Coherence and Coreference. *Cognitive Science*, 3, 67-90.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2010). *Les interactions verbales*. Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2011). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- Keseling, G. (1993). *Schreibprozess und Textstruktur empirische Untersuchungen zur Produktion von Zusammenfassungen*. Tübingen: Niemeyer.
- Kleiber, G., & Vassiliadou, H. (2009). Sur la relation d'Élaboration : des approches intuitives aux approches formelles. *Journal of French Language Studies*, 19, 183-205.
- Krieg-Planque, A. (2012). *Analyser les discours institutionnels*. Paris : Armand Colin.
- Krieg-Planque, A. (2019). Langage des administrations. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/langage-des-administrations>
- Kuhn, T. (2014). A survey and classification of controlled natural languages. *Computational Linguistics*, 40, 121-170.
- Lascarides, A., & Asher, N. (1993) Temporal interpretation, discourse relations and commonsense entailment, *Linguistics and Philosophy*, 16, 437-493.
- Leech, G. (1983). *Principles of Pragmatics*. London: Longman.
- Legallois, D., & Tutin, A. (2013). Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie. *Langages*, 189, 3-25.
- Mel'čuk, I. A. (2013). Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... *Cahiers de Lexicologie*, 102(1), 129-149.
- Moeschler, J. (2010). The role of explicature in communication and in intercultural communication. In I. Kecskes & L. R. Horn (Eds.). *Explorations in Pragmatics. Linguistic, Cognitive and Intercultural Aspects* (pp. 73-94). Berlin and New York: Mouton de Gruyter.
- Nølke, H., Fløttum, K., & Norén, C. (2005). *Scapoline : la théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris : Éditions Kimé.
- Panther, K.-U., & Thornburg, L. (1998). A cognitive approach to inferencing in conversation, *Journal of Pragmatics*, 30, 755-769.

- Pawley, A., & Syder, F.H. (1983). Two puzzles for linguistic theory: Nativelike selection and nativelike fluency. In J. C. Richards & R. W. Schmidt (Eds.). *Language and communication* (pp. 191-226). New York: Longman.
- Reetz, M. (2019). La salutation épistolaire idéologique : routine et identité au sein des correspondances de soldat japonais 1931-1945. *Cahiers de Lexicologie*, 114, 173-198.
- Schumacher, P. B., & von Heusinger, K. (2019). Introduction to prominence in discourse, *Journal of Pragmatics*, 154, 18-21.
- Sperber, D., & Wilson, D. (1995). *Relevance: Communication and Cognition*. Oxford: Blackwell.
- Wilson, D., & Sperber, D. (2004). Relevance theory. In L. R. Horn & G. Ward (Eds.). *Handbook of Pragmatics* (pp. 607-632). Oxford: Blackwell.
- Wood, D. (2008). Effects of focused instruction of formulaic sequences on fluent expression in second language narratives: A case study. *Canadian Journal of Applied Linguistics*, 12(1), 39-57.